

Réduction de capital par voie d'annulation d'actions propres

Le Conseil d'administration de Dassault Aviation réuni le 4 mars 2025 a décidé de réduire le capital de la société par voie d'annulation de 198 527 actions propres détenues au nominatif, représentant 0,25% de son capital social.

Cette décision a été prise par le Conseil d'administration sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte réunie le 16 mai 2024.

Cette réduction de capital a pris effet le 7 mars 2025.

Le capital social de Dassault Aviation s'élève désormais à 62 717 627,20 euros, divisé en 78 397 034 actions de 80 centimes d'euro chacune, entièrement libérées.

Cette opération n'a pas d'impact significatif sur l'actionnariat de Dassault Aviation.

Les informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions ainsi qu'à la structure de l'actionnariat seront en conséquence mises à jour sur le site internet de la société www.dassault-aviation.com.

À PROPOS DE DASSAULT AVIATION :

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle (dont 2 700 Falcon), Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, la production, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires et les systèmes spatiaux. En 2024, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 6,2 milliards d'euros. Le Groupe compte près de 14 600 collaborateurs.

dassault-aviation.com

CONTACTS :

Communication institutionnelle

Stéphane Fort - Tél. +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand - Tél. +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

Communication financière

Louis Proisy - Tél. +33 (0)1 47 11 59 51 - louis.proisy@dassault-aviation.com